

Louis Ballerstedt
Ch de l'Ormet 23
1024 Ecublens VD

Bureau du Conseil Communal
Monsieur le Président
Germain Schaffner
Ch des Clos 101

1024 Ecublens

Ecublens, le 25 Mars 2013

Démission du Conseil Communal

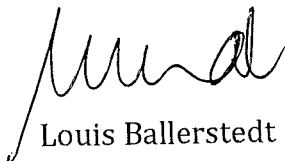
Monsieur le Président, chers collègues du Conseil Communal,

Une nouvelle oportunité professionnelle s'est présentée il y a peu de temps et j'ai accepté de relever ce défi.

Dès le 1er Avril 2013, je serai complètement absorbé par cette nouvelle activité, raison qui me pousse à démissionner, avec effet immédiat, du Conseil Communal d'Ecublens.

J'ai beaucoup apprécié les années durant lesquelles j'ai participé au Conseil Communal, et en garderai un bon souvenir.

Avec mes voeux de bonne continuation de vos délibérations, je vous prie d'agrèer, Monsieur le Président, chers collègues du Conseil Communal, mes salutations distinguées.



Louis Ballerstedt

Copie à M. Pascal Favre, Président du Groupe PLR + ID
Copie à M. Alain Blanchoud, Président de la Commission de Gestion

Monsieur
Eric Poget
Chemin du Croset 3
1024 Ecublens
Tel. 079 522 54 52

Bureau du conseil
A l'att. Du Président
Monsieur Germain Schaffner

1024 Ecublens

Ecublens, le 25 mars 2013

Démission

Monsieur le Président,
Chers membres du conseil communal,

C'est avec un certain regret que je vous annonce que je vais quitter la commune d'Ecublens au 1^{er} avril 2013 après y avoir habité plus de 26 ans. J'ai bien apprécié la qualité de vie ainsi que le calme de cette ville qui a su vite développer ces infrastructures, dont le CSC est aujourd'hui la référence.

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ma démission de membre du conseil communal de la ville d'Ecublens en date du 1^{er} avril 2013.

En vous souhaitant le meilleur pour vos futurs débats lors des prochains conseils, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.



Eric Poget

*Copie mail à - P.Favre, Président du PLR+ID
- Michel Häusermann (secrétaire du conseil)*

Refusé 35 104,
11 041,
11 contestation

Annexe 3



Conseil communal
Ecublens VD

Ecublens VD, le 30 mai 2013

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser)

Sujet :

Préavis 2/2013 Route Cantonale RC 19 - Etape 2

A la lecture du devis général, on peut constater qu'à la ligne n° 44 des divers et imprévus d'environ 20% sur les postes 1 à 10, idem pour le devis de l'éclairage public sur poste 2 et 6.

Sur le préavis dans les coûts des travaux il est prévu un poste Divers et imprévus de 10%. Cette position fait un doublon supplémentaire.

Je dépose donc l'amendement suivant:

Suppression de la position divers et imprévus d'un montant de Fr. 62'000.- HT, ce qui ramène le montant arrondi du préavis à Fr. 670'000.- TTC et prie le conseil de modifier les conclusions du pt. 2 d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 670'000.- d'auto participation pour sa réalisation.

Nom, Prénom :

Cartier Christophe

Signature :